

Bonne année 2017 !

Nous vous souhaitons une bonne année 2017 remplie de sérénité, de paix et de santé ! Malheureusement, nous commençons l'année avec l'adoption du projet de la loi 70 qui s'adresse aux nouveaux demandeurs (à vie) d'aide sociale. Nous attendons d'une journée à l'autre la proposition de réglementation du gouvernement qui va servir à mettre les cadres pour l'application de cette loi. Par exemple, que devront faire les nouveaux prestataires, qu'arrivera-t-il si les personnes ne participent pas, quelles seront les pénalités, etc. À la sortie de ce projet de réglementation, nous aurons 45 jours pour en contester une partie ou l'ensemble. Évidemment, nous vous tiendrons au courant car des luttes vont s'organiser afin de continuer de contester cette loi odieuse !

À l'endos, vous trouverez le calendrier du mois de janvier 2017.

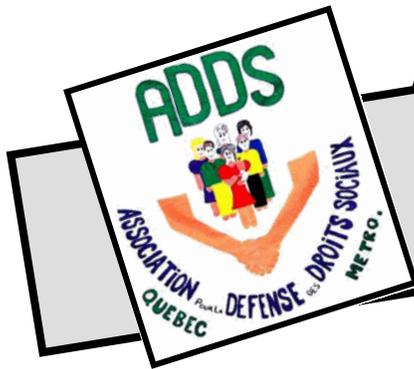
Nous profitons de cet envoi pour vous rappeler que le 1er janvier 2017 l'indexation des montants alloués à l'aide sociale et à la solidarité sociale est majorée de 0,74 %. Ce qui donne:

Catégorie	Montant du chèque en 2016	Montant du chèque à partir du 1er janvier 2017
Sans contrainte	623 \$	628 \$
Avec contrainte temporaire	755 \$	761 \$
Solidarité sociale(avec contrainte sévère)	947 \$	954 \$

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Thomas Auger, Brigitte Auger, Marielle Bouchard, Laurence-A Côté, Judith Dechênes, Lisette Garneau, Linda Laprise





CALENDRIER

janvier 2017

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
2	3	4	5	6	7
9	10	11 <u>9h30</u> Comité femmes	12 <u>9h30</u> Comité lutte	13	14
16 <u>9h30</u> Comité organisateur	17 <u>13h30</u> Atelier droit aide sociale	18 <u>9h30</u> Comité finance	19 <u>9h30 à 16h</u> Journée bilan mi-année	20	21
23 <u>13h30</u> Comité loi	24	25 <u>9h30</u> Comité finance	26	27	28
30	31				

Voici ce que l'ADDs-QM vous offre

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au 525-4983.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au 525-4983.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? *Passsez nous voir !*